

## La Flamme de l'égalité

Du 18/12/2023 au 31/03/2024

Concours scolaire national sur l'histoire de l'esclavage, porté par le MEN, lance sa 9<sup>ème</sup> session.

S'adressant à toutes les classes du **CM1 à la Terminale**, la communication auprès des établissements s'effectue à travers les Référents Mémoire et Citoyenneté de l'Education nationale.

Toutefois, un réel enjeu subsiste envers le 1<sup>er</sup> degré qui, bien que bénéficiant d'une catégorie propre, reste sous-représenté relativement aux catégories *collège* et *lycée*. De fait, nous nous permettons de vous adresser ce courriel afin de vous partager les éléments clés et des informations utiles que vous pourriez transmettre aux circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré, aux IEN en charge des dossiers Mémoire-citoyenneté - Valeurs de la République, et aux écoles élémentaires de votre département.

Ayant mobilisé plus de 35 000 élèves en huit éditions, l'implication des équipes pédagogiques nous rappelle chaque année l'importance de l'enseignement de l'histoire de l'esclavage aux jeunes générations afin de leur offrir des clés de compréhension de nos sociétés contemporaines et d'appréhender les Valeurs de la République autour des notions fondatrices de liberté individuelle, d'égalité de tous et de lutte contre les discriminations.

Ainsi, dès le cycle 3, la participation au concours contribue pleinement à l'acquisition des compétences en EMC et en histoire-géographie et s'inscrit naturellement dans le Parcours d'éducation artistique et culturel de l'élève.

### • Règlement

Les enseignants qui souhaitent participer avec leurs classes ont jusqu'au **31 mars 2024** pour présenter un projet sur la nouvelle thématique « **Résister à l'esclavage : survivre, s'opposer, se révolter** ». Les modalités de candidature, notamment le calendrier, sont expliquées dans le règlement que vous retrouverez en pièce jointe à télécharger.

### • Inscriptions

Cette année, **l'inscription se déroule sur l'application ADAGE** pour la plupart des académies (établissements dépendant du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, ou du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire). Pour quelques cas particuliers (établissements relevant du ministère de la Justice, du ministère de la Santé et de la Prévention, du CNED ou de l'AEFE), elle se poursuivra directement **sur le site internet du concours**. Toutes ces modalités sont détaillées à cette adresse : <https://www.laflammedelegalite.org/pre-inscription>.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le mois de septembre et les équipes éducatives disposent d'ores et déjà de deux outils mis à leur disposition, la note de cadrage du concours et le dossier pédagogique, consultables et téléchargeables à cette adresse : <https://www.laflammedelegalite.org/actualites/deux-outils-sur-la-nouvelle-thematique>.

### • Jurys et cérémonies académiques

Comme chaque année, les académies sont vivement encouragées dans la tenue de **cérémonies académiques** récompensant les lauréats et valorisant l'ensemble des projets soutenus par les établissements. Organisées par les Référents Mémoire et Citoyenneté, vous pouvez tout à fait vous porter volontaire pour faire partie du jury en vos qualités d'Inspecteurs, ou désigner un membre de vos équipes.

Pour cette 9<sup>ème</sup> session, **la période d'évaluation des projets** est allongée et la tenue des jurys académiques **se déroulera l'année prochaine durant les mois d'avril et de mai**.

De même, la traditionnelle date du 10 mai (Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions) étant compromise en 2024 pour cause d'un grand pont, nous suggérons l'organisation de ces cérémonies académiques **autour de la date du 23 mai**, Journée d'hommage national aux victimes de l'esclavage, et plus largement **pendant le Temps des mémoires**, entre le 27 avril et le 10 juin.

Les lauréats académiques seront annoncés progressivement, et au plus tard le lundi **3 juin 2024** sur le site internet du concours.

- **Jury national**

A l'issue de l'évaluation des projets lauréats académiques et de la délibération du jury national, le palmarès national sera annoncé le **2 décembre 2024**, à l'occasion de la Journée internationale de l'abolition de l'esclavage. Des représentants des lauréats de chaque catégorie seront finalement invités, si possible, le **10 mai 2025** pour une remise des prix officielle, lors de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, en présence des autorités.

- **Dernières actualités**

Les **résultats de la 8<sup>ème</sup> session** ont été publiés samedi 2 décembre dernier, sur l'ancienne thématique « Travailler en esclavage ». Le palmarès a été désigné mais d'autres projets sont également valorisés par le florilège et dans la rubrique « Focus sur un thème ». Vous les retrouverez à ce lien : <https://www.laflammedelegalite.org/candidats-et-laureats/2023>

Afin d'accompagner au mieux les équipes éducatives, des **webinaires** sont proposés cet hiver pour **découvrir les modalités de participation au concours mais aussi les ressources associées**, qu'elles proviennent du **site internet du concours** ou de ses **partenaires**. En ce sens, deux webinaires sont organisés :

- Le 13 décembre 2023, de 14h à 15h30, avec l'organisme de formation Réseau Canopé : [inscription](#)
- Le 17 janvier 2023, de 12h30 à 13h30, avec la plateforme éducative Educ'ARTE : [inscription](#)

Type :

Concours - jeux

M.A.J. le 18/12/2023

## Dans cette rubrique

---

- [Arts plastiques](#)
- [Histoire des arts cycle 3](#)
- [Éducation musicale, univers sonores](#)
- [Parcours d'éducation artistique et culturelle](#)
- [Spectacle vivant](#)

## À télécharger

---

- [Informations et calendrier](#)
- [Règlement du concours](#)
- [Pour vous accompagner](#)

## Destinataires

---

. Tous les personnels du premier degré - classe de CM1 et CM2